

Comité permanent sur l'état et le fonctionnement d'ensemble de la Convention

Overview of the general status of universalization

Discussion

-> **Opportunity for States Parties and organizations that have contributed to universalization efforts to provide updates on their activities.**

Messieurs les Co-Présidents,

Nous sommes ici confrontés à la question de savoir comment faire progresser l'universalisation de la Convention en amenant un plus grand nombre de pays à y adhérer. La Suisse continue de s'engager auprès d'Etats non parties à la Convention pour qu'ils y adhèrent dans les plus brefs délais et à soutenir, également, la participation de représentants de la société civile d'Etats non partie aux Conférences annuelles.

En accord avec l'action 7 du Plan d'Action de Nairobi, nous devons également nous engager pour amener les acteurs armés non étatiques à renoncer à l'utilisation, au stockage, à la production et au transfert de mines antipersonnel.

Dans ce contexte, la Suisse continue de soutenir les activités de l'Appel de Genève et de promouvoir une réflexion sur le rôle des Etats pour amener les acteurs non étatiques à renoncer à l'utilisation des mines antipersonnel. Dans ce sens, elle avait organisé lors de la dernière intersessionnelle, en juin 2005, une réunion informelle sur la mise en œuvre pratique de l'action 46 du Plan d'Action de Nairobi. Lors de la 6^e Conférence des Etats parties, à Zagreb, elle a mené à bien des consultations bilatérales avec d'autres Etats afin de sonder leur intérêt de poursuivre cette réflexion. La plupart des Etats consultés ont manifesté un intérêt, qui pourrait déboucher sur l'organisation d'un évènement en marge de la prochaine Conférence des Etats parties.

La Suisse est convaincue que la mise en œuvre de l'action 46 d'ici à la prochaine Conférence d'examen permettra de diminuer les souffrances de la population civile, si les Etats s'y engagent résolument.

Au mois de septembre de cette année, la Suisse aura l'honneur d'accueillir, à Genève, la septième Conférence des Etats parties. Ce sera l'occasion de mesurer les progrès effectués, depuis la Conférence de Zagreb en 2005, dans la mise en œuvre du Plan d'Action de Nairobi. C'est avec un sens de l'engagement et conscients des défis auxquels nous devons encore faire face pour remplir les objectifs de la Convention que nous souhaitons continuer de fournir le cadre le plus propice à des échanges orientés vers l'action.

Je vous remercie de votre attention.

